

Les effets de la crise du Coronavirus sur le secteur de la formation continue et les revendications de la FSEA

Prise de position, Version du 23 novembre 2020

1. Situation et problème actuels

La demande de formation continue s'effondre.

Selon les chiffres trimestriels de l'enquête sur la population actives (ESPA) de l'OFS, la participation à la formation continue au deuxième trimestre a diminué de 43% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les entreprises suisses réduisent leurs investissements dans la formation continue ou les annulent complètement en raison des incertitudes et des risques liés à la pandémie. Les particuliers s'abstiennent également actuellement de planifier une formation continue. Si aucune contre-mesure n'est prise, on assistera à moyen terme à une baisse massive de la participation à la formation continue.

Parallèlement, les grands bouleversements sur le marché du travail entraînent un besoin croissant de formation continue et de requalification. Sans mesures ciblées pour contrer la baisse de la participation à la formation continue, on peut s'attendre à de graves conséquences économiques et sociales à moyen terme.

Les prestataires de formation continue sont très durement touchés par la crise du coronavirus. De nombreuses institutions et indépendants sont directement menacés dans leur existence.

L'enquête menée par la FSEA auprès des prestataires durant l'été a montré que le secteur s'attend à une baisse de son chiffre d'affaires de près de 30 % en 2020. Compte tenu du renouvellement de l'interdiction de l'enseignement en présentiel, le 29 octobre 2020, les pertes seront encore plus importantes. Sans soutien, de nombreux prestataires ne survivront pas au nouveau coup d'arrêt de la formation continue.

Le passage à des formes numériques de formation est coûteux et actuellement non viable financièrement pour de nombreux prestataires.

L'interdiction d'assister aux cours exige des prestataires de formation continue qu'ils passent à des offres numériques. La conversion des cours en salle de classe à des environnements numériques d'enseignement/apprentissage équivalents nécessite des investissements importants dans la technologie, la formation des formateurs et dans la mise en place nouveaux processus. Même si le passage au numérique est nécessaire et représente une opportunité, de nombreux prestataires n'ont pas la capacité financière de réaliser ces investissements dans la situation actuelle.

1. Les revendications de la FSEA

- 1. La mise en œuvre rapide et pragmatique des mesures de promotion de la formation continue professionnelle et pour la requalification, adoptées par le Parlement dans le cadre du message FRI.** Des modèles de promotion axés sur la demande, combinés à des services d'information et de conseil, sont nécessaires.
- 2. Promouvoir la formation continue pendant le chômage partiel :** Adoption et mise en œuvre rapide de la motion Ryser (Mo 20.4238), qui demande le cofinancement public de mesures de formation continue pendant le chômage partiel.

3. Accroître le soutien économique aux prestataires de formation.

- Mise en œuvre simple et rapide du régime de rigueur basé sur la loi Covid-19
- Adoption de la loi Covid-19 sur les loyers commerciaux et mention explicite de la formation continue dans l'ordonnance correspondante.
- Réintroduction du programme de prêt Covid-19 pour pallier le manque de liquidités.

4. Veiller à ce que, malgré les mesures pour la lutte contre le Coronavirus, l'accès à la formation continue soit garanti pour tous.

5. Consultation de la FSEA en tant qu'organisation faîtière pour la formation continue en vue de l'élaboration de mesures en lien avec le Coronavirus touchant à la formation continue.